

Mgr Ratko Peric  
Évêque de Mostar-Duvno,

## MEDJUGORJE

### Secrets, messages, vocations, prières, confessions, commissions

*Maynooth, Dublin, le 17 février 2004*

Medjugorje est une paroisse du diocèse de Mostar-Duvno en Bosnie-Herzégovine, dont la population est d'environ 4 000 personnes et qui est confiée à la garde pastorale de pères Franciscains. Depuis le 24 juin 1981 jusqu'à aujourd'hui, il se produit des événements que beaucoup de gens, y inclus quelques Franciscains, attribuent à de soi-disant apparitions de la Bienheureuse Vierge Marie, qui, paraît-il, se présente comme la « Reine de la Paix ».

#### Combien dit-on qu'il y a de « visionnaires » et de « visions » ?

**Vicka Ivankovic**, née le 3 septembre 1964, dans la paroisse de Medjugorje, reçoit des « apparitions » depuis le 24 juin 1981. Chaque jour. Il y a des pauses, mais il arrive des jours où elle a jusqu'à dix « visions ». Vicka a épousé Mario Mijatovic en 2002 ; elle a un enfant et demeure dans la paroisse voisine de Gradina.

*Combien de « visions » a-t-elle eues jusqu'à maintenant ?* Si l'on se fie au simple calcul des jours, elles devraient atteindre le chiffre de 8,270, y inclus celle d'hier. Ces « apparitions », elle les a eues en compagnie des autres « voyants » au cours des premières années ; mais depuis plusieurs années, elle les a seule, séparément, le soir, peu importe le lieu. Comme si elles étaient programmées.

**Marija Pavlovic**, née le 1<sup>er</sup> avril 1965 dans la paroisse de Medjugorje, est devenue une « voyante » à partir du deuxième jour des « apparitions », le 25 juin 1981 ; depuis lors, elle en a tous les jours. En 1993, elle a épousé un Italien, Paolo Lunetti. Elle a trois enfants et vit présentement à Monza, près de Milan, en Italie.

*Combien de « visions » a-t-elle eu jusqu'à maintenant ?* Environ 8 270, incluant celle d'hier, en compagnie des quelques autres « privilégiés » ou séparément. Les « apparitions » ne sont pas liées à la localité de Medjugorje, mais plutôt aux personnes.

Quel que soit l'endroit où les personnes voyagent à travers le monde, les « apparitions » voyagent avec elles.

**Ivan Dragicevic**, né à Mostar le 25 mai 1965, a des « apparitions » journalières depuis le 24 juin 1981 jusqu'à aujourd'hui. Il a marié l'ex-Miss Massachusetts, Loreen Murphy en 1994 et il a quatre enfants. Il vit avec sa famille à Boston pendant un certain temps ; le reste de l'année, il le passe à Medjugorje.

*Combien de « visions » Ivan a-t-il eues jusqu'à maintenant ?* Environ 8,270, y compris celle de la veille, soit en compagnie des autres « voyants », soit séparément.

**Mirjana Dragicevic**, née à Sarajevo le 18 mars 1965, a des « visions » depuis le 24 juin 1981. Sa dernière rencontre régulière a eu lieu le jour de Noël 1982. Depuis lors, elle reçoit une « apparition » chaque année, le jour de son anniversaire de naissance : le 18 mars. Depuis le 2 août 1987, à chaque deuxième jour du mois, elle entend la voix de la Madonne et quelquefois, elle la voit. Cela peut représenter 17 fois en 12 mois : soit qu'elle entende, soit qu'elle voie la Madonne. Mirjana a épousé Marko Soldo en 1989 et elle a deux enfants. Elle vit présentement à Medjugorje.

*Combien de « visions » Mirjana a-t-elle eu jusqu'à maintenant ?* Au total, environ 770.

**Ivanka Ivankovic** est née dans la paroisse de Medjugorje le 21 juin 1966. Le phénomène lui est apparu à partir du 25 juin 1981 jusqu'au 7 mai 1985. Elle a présentement une « vision » par année, le 25 juin 1981, le jour anniversaire des « apparitions ». Elle a épousé Rajko Elez et elle a trois enfants. Elle vit actuellement à Medjugorje.

*Combien de « visions » a-t-elle eues jusqu'à maintenant ?* Environ 1,450 en tout.

**Jakov Colo** est né le 6 mars 1971 dans la paroisse de Medjugorje. À partir du 25 juin 1981, il a reçu des « apparitions » quotidiennes jusqu'au 12 septembre 1998. Depuis cette date, il en a seulement une par année, le jour de Noël. En 1993, il a épousé Anna-Lisa Barozzi, originaire d'Italie. Il a trois enfants et demeure présentement à Medjugorje.

*Combien de « visions » y a-t-il eu jusqu'à date ?* Soit en compagnie des autres, soit séparément, environ 6,290.

La Madonne apparaît, dit-on, sur une base régulière, à la même heure, même si un des « voyants » est en Amérique, qu'un autre « visionnaire » soit en Herzégovine, qu'un troisième soit en Italie ou qu'un quatrième soit à Maynooth. Si l'on additionne le tout, cela fait 33,320 « apparitions » jusqu'à maintenant. De grâce, ne me questionnez pas sur l'exactitude de ces statistiques ; car un millier, en plus ou en moins, « d'apparitions », cela n'a guère d'importance pour l'instant ! L'Église hiérarchique, à différents niveaux, n'a jamais reconnu comme authentique aucune de ces apparitions.

Permettez-moi de comparer Medjugorje à deux sanctuaires mariaux reconnus :

À **Lourdes**, en 1858, la Madonne est apparue 18 fois à Bernadette sous le titre de « L'Immaculée Conception ». L'Église a accueilli ces apparitions et quatre ans plus tard, en 1862, elle les a déclarées authentiques.

À **Fatima**, en 1917, la Madonne est apparue sous le titre de « Notre Dame du Rosaire » 6 fois aux petits bergers âgés de dix ans : Lucia, Francisco et Jacinta. Treize ans plus tard, en 1930, l'Église a reconnu ces apparitions comme authentiques.

Trois des « voyants » de Medjugorje, qui disent avoir des « apparitions » journalières, passent la majeure de leur temps en dehors de Medjugorje, tandis que les trois autres qui demeurent à Medjugorje n'ont, paraît-il, qu'une « apparition » par année.

### **Combien de secrets la supposée Madonne a-t-elle donné aux soi-disant « voyants » ?**

Ceux qui ont des « visions » journalières ont reçu neuf secrets, tandis que ceux qui ont des « apparitions » une fois l'an ont dix secrets. Il n'est pas clair si c'est neuf ou dix secrets qui ont été donnés et sont connus de chacun des « voyants », ou si chacun des « voyants » a son propre nombre de secrets qui diffère de celui des autres. Si l'on compare cela aux apparitions authentiques, on peut dire qu'à Lourdes, il n'y eut aucun secret destiné au monde entier, tandis qu'à Fatima il n'y eut qu'un seul secret, lequel a été divisé en trois parties. À Medjugorje, jusqu'à maintenant, il y eut 9 ou 10, ou même 57 secrets possibles, qui ont été répartis par les trois « voyants » qui en ont reçu, tantôt 10, tandis que trois autres en ont reçu 9. Jusqu'à date, pas un seul secret n'a été révélé.

Au cours des premières années, il y avait un discours apocalyptique au sujet d'un « grand signe » qui devait se produire. Mais jusqu'à ce jour, ce « grand signe » ne s'est pas produit et l'attente du signe s'est effritée.

### **Combien de soi-disant messages ont-ils été donnés ?**

Tous les « messages » de Medjugorje peuvent se résumer en cinq fondamentaux, selon le cas. Toutefois, ces « cinq » messages s'étendent en réalité sur les « quatorze » suivants : la paix, la conversion, la prière, le jeûne, la vigilance, la pénitence,

l'adoration, le témoignage, la foi, l'appel à la sainteté, l'Eucharistie, la Parole de Dieu, la confession mensuelle, le rosaire...

Beaucoup d'auteurs diffèrent entre eux concernant les cinq messages qui devraient émaner de ces quatorze. Qu'ils soient italiens, français et croates, chaque auteur a son interprétation. Il est important de mentionner ici qu'outre les « messages » quotidiens, il y a également des messages mensuels d'un caractère spécial le 25 de chaque mois. Il est donné à Marija en Italie ; celle-ci l'envoie à un vicaire de la paroisse de Medjugorje pour vérification et ensuite, il est dépêché à travers le monde.

Tous ces « messages » des divers interprètes de Medjugorje sont entendus chaque dimanche dans les églises. Pour nous, la nouveauté de Medjugorje serait que la « Reine de la Paix » envoie, le 25 de chaque mois, une communication spéciale avec le message : « Merci, mes enfants, de répondre à mon invitation ! ». La Madonne remercie les « voyants » d'avoir le temps, de demander, de bien vouloir les rencontrer et de parler avec eux. À en croire ces propos, la « Madonne » est ravie et reconnaissante envers les « voyants » pour avoir répondu à son invitation ! C'est comme si les parents remerciaient leurs enfants d'être nés, ou les chirurgiens remerciaient les patients de rechercher leur retour à la santé !<sup>1</sup>

### Combien de vocations les « apparitions » ont-elles suscité ?

Parmi les six « voyants » de Medjugorje, aucun n'a mené à terme une vocation religieuse. Trois d'entre eux ont fait mention qu'ils s'apprêtaient à entrer et deux ont continué d'entendre cet appel mystérieux ; mais avec le temps, il s'est évanoui.

**Ivan Dragicevic** est devenu candidat pour la Province franciscaine d'Herzégovine. En 1981, il est entré dans le petit séminaire de Visoko où il a continué d'avoir des « apparitions ». Comme il a raté ses examens, même après reprise, il fut décidé qu'il pourrait avoir plus de succès s'il allait au petit séminaire de Dubrovnik. Pendant qu'il était à Dubrovnik, il chercha à reprendre son examen et il entreprit la seconde année, mais il montra qu'il n'avait pas la même aptitude pour les études que celle qu'il avait pour les « apparitions », et il rentra à la maison en janvier 1983.

Après avoir dit « au revoir » au séminaire, Ivan continua, non seulement à avoir des « apparitions » journalières jusqu'à aujourd'hui, mais, jusqu'à un certain point, il entreprit de harceler l'évêque du lieu, Pavao Zanic, avec d'impérieuses exigences concernant le phénomène, à savoir qu'il devait accepter les « messages » de Medjugorje.

En 1994, il épousa une Américaine de Boston et dès lors, il échangea de façon définitive sa vocation religieuse pour le mariage.<sup>2</sup>

**Vicka Ivankovic**, dès le début, démontra de l'enthousiasme pour la vie religieuse. En septembre 1981, elle s'en ouvrit à un hebdomadaire italien : « J'aimerais, dit-elle, entrer dans un couvent et devenir religieuse »

Bien qu'elle fût une « candidate à la vie religieuse », Vicka n'est jamais entrée au couvent. Vingt ans plus tard, elle rencontra un jeune homme de la paroisse voisine de Gradina et les deux se marièrent à Medjugorje. Au-delà de mille invités et curieux prirent part au banquet de mariage. Durant la noce, la « voyante » revint, accompagnée de son mari vers sa nouvelle maison, située à quelques kilomètres plus loin, à l'abri des bruits du banquet de mariage, et là, elle eut une « vision ». Tout cela conformément à la routine et au programme régulier. Ensuite, ils revinrent au banquet de noce. Dans les débuts, la visionnaire annonça « *Urbi et Orbi* », c'est-à-dire à « Rome et au monde entier », qu'elle aspirait à la vie religieuse, mais vingt ans plus tard, elle se rendit à Rome pour acheter sa robe de mariage. La « visionnaire » donna à un journaliste l'explication suivante : « La Madonne a laissé à chacun de nous la liberté de faire son choix. Chacun peut répondre à la vocation qu'il désire. Peu importe le fait que je sois maintenant mariée, je vais continuer de répandre les messages de la Madonne, car on peut tout aussi bien témoigner de sa foi chrétienne dans le mariage ».

Pour ce qui est de sa vocation religieuse, elle *est* libre, mais en ce qui concerne la « divulgation des messages de la Madonne », elle est tenue de le faire !

<sup>1</sup> *Miroir de Justice*, Mostar, 2001, pp. 249-250.

<sup>2</sup> O. p. p. 34.

**Marija Pavlovic.** En réponse à la question d'un journaliste italien : « Pourquoi aucun d'entre vous n'avez décidé de devenir prêtre ou religieuse ? » Marija, en 2001, donna l'explication suivante : « Pendant de nombreuses années, j'ai pensé que je deviendrais religieuse. J'ai entrepris de visiter un couvent et mon désir d'y entrer était très fort. Mais la sœur supérieure m'a dit un jour : 'Marija, si tu veux entrer, tu seras la bienvenue ; mais si l'évêque décide que tu ne dois pas parler de Medjugorje, tu devrais obéir'. À ce moment, j'ai commencé à penser que ma vocation consisterait, peut-être, à témoigner de ce que j'avais vu et entendu et que je pourrais trouver mon chemin vers la sainteté en dehors du couvent ».<sup>3</sup>

Voilà pourquoi Marija mit un terme aux exigences de la vie religieuse, dans laquelle elle ne pourrait obéir à l'évêque si ce dernier en venait à décider qu'elle ne pourrait pas publier les « apparitions » que l'Église, même jusqu'à ce jour, n'a pas déclaré authentiques. Elle a donc décidé de trouver son chemin vers la sainteté « en dehors du couvent ».

**Ce n'est pas l'œuvre de Dieu.** En fait, les choses ne se sont pas passées exactement de cette façon. En réalité, Marija a essayé d'entrer dans une communauté spirituelle mixte, où elle demeura pendant plusieurs mois. Au moment de quitter la communauté, elle a laissé une explication écrite qui a provoqué dans le public un étonnement, et non des moindres. D'abord, il fut écrit que la Madonne, par la bouche de Marija, avait dit, le 8 mai 1987, que cette communauté était « *le plan de Dieu, l'œuvre de Dieu* ». Plus tard, quand elle quitta la communauté avec son jeune amoureux Paolo Lunetti, qui l'aida à laisser et à écrire la lettre, elle nia tout ce qu'elle avait écrit de sa main le 11 juillet 1988 : Devant Dieu, la Madonne et l'Église de Jésus Christ, elle nia catégoriquement qu'elle avait écrit quelque « message que ce soit concernant cette communauté et cette œuvre de Dieu, dans laquelle elle avait vécu pendant plusieurs mois ».<sup>4</sup>

À ce moment-là, en 1983, le père Tomislav Vlasic, ofm, qui était le directeur spirituel des « voyants » de Medjugorje, écrivit au théologien suisse Hans Urs von Balthasar : « Les enfants ont décidé d'entrer dans la vie religieuse, mais ils attendent le moment exact qu'eux seuls connaissent ».<sup>5</sup> Aujourd'hui, tout le monde sait que ce sont là de simples histoires ou des contes d'enfant. Aucun des enfants « privilégiés » de Medjugorje n'est entré dans la vie religieuse ; et ceux qui ont essayé se sont empressés de quitter. Seuls les adultes refuseront de se laisser guider par des « messages » irrationnels et des histoires d'enfants ! Est-ce là le genre de « signe », de « secret » ou de « message » qui est divulgué à Medjugorje ?

Bien que j'estime qu'il soit inapproprié de le faire, je vais néanmoins comparer ces « vocations » à celles de deux sanctuaires mariaux bien connus.

À **Lourdes**, Bernadette, alors âgée de 14 ans, dit un jour : « Je dois devenir religieuse, mais je ne sais pas dans quel ordre. La Sainte Vierge me l'a dit et j'attends ». Elle a reçu l'habit religieux en juillet 1866. Bien qu'infirmes, elle a persévéré jusqu'à sa mort, survenue le 16 avril 1879. Le pape Pie XI l'a canonisée lors de la fête de l'Immaculée Conception, en 1933.

En second lieu, à **Fatima**, la voyante Lucia devint religieuse en 1921 et carmélite déchaussée en 1948. Les petits Francisco et Jacinta sont morts dans leur enfance et tous deux ont été béatifiés par le pape Jean-Paul II à Fatima en l'an 2000. Il y a quelque chose d'étrange dans tout cela : les trois « voyants » qui ont essayé de « s'engager » eux-mêmes dans la vie religieuse se sont retirés plus tard et ont fait un heureux mariage, tout en ayant des « apparitions » régulières tous les jours. Par contre, les autres « voyants » qui ne sont pas entrés dans la vie religieuse reçoivent une « apparition » seulement une fois par an. Peut-on considérer cela comme une récompense pour tous ceux qui ne sont pas entrés dans la vie religieuse ?

**Une grâce de Dieu.** Gardons à l'esprit le fait qu'un bon nombre de jeunes garçons d'Herzégovine sont entrés au séminaire et, plus tard, sont devenus prêtres, que de nombreuses jeunes filles sont devenues religieuses (dans la seule paroisse de

<sup>3</sup> O. p. p. 28.

<sup>4</sup> O. p. p. 30-31.

<sup>5</sup> O. p. p. 55.

Medjugorje, il y a plus de 30 prêtres et religieux vivants). Aucun, à ma connaissance, n'a eu d'apparition, de message ou de rencontre avec quelque phénomène surnaturel. Il est étrange, en effet, qu'aucun des « voyants », au cours de ces vingt-trois ans, après avoir eu entre 770 et 8,270 « apparitions », n'ait réalisé un projet de vie religieuse. Et voilà que ce même phénomène, de façon menaçante, exige que l'évêque Zanic reconnaisse les « messages » de Medjugorje comme authentiques sans les remettre en question. Toute vraie vocation religieuse est une grâce de Dieu et une affaire sérieuse. La manière dont les vocations religieuses ont été traitées par les « visionnaires » montre qu'elles sont irresponsables. Serait-ce peut-être une question de jeux sans limites, concernant le nombre, les « visions », les « messages », les « révélations », les « secrets » et les « signes » ?

### **La prière et la confession : quelle preuve apportent-elles ?**

**La prière comme contexte.** La prière est un facteur important dans les « apparitions » de Medjugorje. C'est dans le contexte de la prière du Notre Père que dans la plupart des cas, les « apparitions » débute pour les « voyants ». Ils peuvent même cesser de prier, de telle sorte que « l'apparition » peut se poursuivre pendant quelques minutes.

**Un message interdisant de prier.** Le 16 septembre 1981 : « Elle leur a dit aussi qu'ils n'avaient pas besoin de prier pour eux-mêmes, car elle les a récompensés de la plus belle façon. Ils devraient plutôt prier pour les autres ».<sup>6</sup>

La Madone de la Bible ne dit jamais que les gens n'ont pas besoin de prier pour eux-mêmes et que le « cadeau des apparitions » remplace la prière personnelle. C'est là une fausse doctrine. Même Jésus a d'abord prié pour lui-même, puis pour les apôtres et ensuite pour le monde entier « afin que tous soient un ».<sup>7</sup>

**Un message invitant à prier pour Mgr Zanic.** Concernant le groupe de prière de Medjugorje, « la Madone a demandé qu'il jeûne au pain et à l'eau deux fois par semaine. Trois mois plus tard, nous jeûnions au pain et à l'eau trois fois par semaine. Le groupe offre la majeure partie de leurs prières pour lui (Mgr Zanic). Nous offrons souvent l'adoration, le rosaire et les visites sur les lieux des apparitions où nous prolongeons notre prière durant la nuit pour lui. Dieu jettera les yeux sur nos prières et notre jeûne ».<sup>8</sup> Voilà ce qu'a écrit le père Tomislav Vlasic, ofm, le 8 janvier 1984.

Le phénomène a établi le groupe de prière autour du père Tomislav Vlasic, ofm, qui, dans une lettre écrite en 1984, se présentait au pape comme celui « qui, grâce à la Divine Providence, guide les voyants de Medjugorje ».<sup>9</sup> Ce groupe continue de prier et de jeûner, uniquement afin que l'évêque se conforme à leurs hallucinations. Ils ont même construit un couvent à Medjugorje avec près de 100 lits et n'ont jamais eu l'idée de demander à l'évêque la permission pour le faire. Le « mystificateur », le père Vlasic, vient d'être retiré de son rôle de guide du groupe de prière, après avoir mêlé le spirituel au spiritisme lors d'une retraite tenue à Medjugorje !

**Il pourrait le faire, mais ne le veut pas ?** Au cours d'une interview, en 1993, au plus fort de la guerre, le « voyant » Jakov a dit : « La Madone m'a demandé aujourd'hui, comme elle l'a fait tout au cours des douze dernières années, de prier pour la paix dans l'ex-Yougoslavie. La Vierge m'a convaincue que je pourrais arrêter la guerre grâce à mes prières ».<sup>10</sup>

S'il n'était pas si naïf, un croyant normal pourrait se demander : « Si le 'voyant' est capable d'arrêter la guerre dans l'ex-Yougoslavie, eh bien alors, pourquoi ne va-t-il pas prier et y mettre la fin ? Pendant la guerre, plus de 2 millions de personnes ont été

<sup>6</sup> O. p. p. 111.

<sup>7</sup> Jn 17.

<sup>8</sup> O. p. p. 126.

<sup>9</sup> O. p. p. 56.

<sup>10</sup> O. p. p. 37.

déplacées, plus de 200,000 ont été tuées, des milliers de sites religieux et des dizaines de mille maisons ont été détruites, tandis que cet injuste accord Dayton nous a été imposé ! **Est-ce que la prière peut constituer une preuve ?** Il y a des personnes dans l'Église qui disent : « Si les gens prient Dieu, laissez-les aller à Medjugorje, laissez-les faire leur pèlerinage et prier. Il est mieux pour eux de prier que de ne pas prier, mieux de vénérer « la Madonne de Medjugorje » que de ne pas vénérer de Madonne du tout ! » Depuis 2000 ans jusqu'à nos jours, l'Église enseigne la prière aux fidèles et les invite à prier, à jeûner, à faire pénitence, à se confesser et à se convertir. Elle n'interdit à personne de prier Dieu où qu'il soit. Mais elle ne permet pas que « des pèlerinages sur le lieu des apparitions » soient cautionnés dans des églises à partir de l'autel, qui n'auraient pas été reconnues comme authentiques. Elle agit ainsi afin que la vérité soit séparée de l'erreur, et que la vraie doctrine soit séparée de la fausse doctrine. Comme s'il était réellement nécessaire pour quelqu'un de faire des milliers de kilomètres à partir de la Corée ou d'Irlande pour venir à Medjugorje simplement pour dire le rosaire et aller à la confesse. Jésus enseigne plutôt : « *Entre dans ta chambre et prie ton Père qui est dans les deux* ». <sup>11</sup>

Est-ce à dire que ceux qui ont fait un voyage à Medjugorje plus de trente fois démontrent réellement en disant cela qu'ils se sont « convertis » ? Cela pourrait être un signe qu'ils ne sont pas convertis. <sup>12</sup> Une personne vraiment convertie le démontrera par sa vie, plutôt que de s'en vanter !

Si les fidèles de la paroisse de St-Jacques de Medjugorje confessent sincèrement leurs péchés et prient, indépendamment de la comptine des « apparitions », ils recevront sûrement les mêmes grâces divines que les autres croyants qui prient et reçoivent les sacrements dans les églises catholiques à travers le monde. L'Église locale a toujours adhéré à cette croyance ». <sup>13</sup>

### **Combien de commissions l'Église a-t-elle tenu, combien d'interventions a-t-elle fait ?**

Vers la fin de juin 1981, la fantastique nouvelle des « apparitions de la Madonne » aux enfants de Medjugorje a commencé à se répandre dans les mass média. À la mi-août de la même année, après avoir parlé aux soi-disant voyants de Medjugorje, le 21 juillet, dans son premier mandement, l'évêque de Mostar-Duvno, Mgr Pavao Zanic, insista sur le fait que la question la plus cruciale était celle-ci : « Est-ce une expérience purement subjective des enfants ou est-ce quelque chose de surnaturel ? ». <sup>14</sup> Bien qu'il ait informé le pape et le Saint-Siège en maintes occasions concernant les diverses opinions au sujet de Medjugorje, l'évêque sentait qu'il était nécessaire d'établir une commission diocésaine afin d'étudier les événements.

### **La chancellerie du diocèse de Mostar La Première Commission ecclésiastique (1982-1984)**

Mgr Zanic établit la première commission le 11 janvier 1982 ; elle a travaillé jusqu'en 1984. <sup>15</sup> Elle comprenait quatre théologiens, deux prêtres diocésains et deux religieux. Les premières découvertes de l'évêque. La Commission n'était pas encore réunie que le 14 janvier 1982, un incident est survenu qui a marqué la position de l'évêque une fois pour toutes. Ce jour-là, trois des « voyants » sont venus à Mostar avec le message de la « Madonne » disant que l'évêque, concernant la fameuse

---

<sup>11</sup> Mt 6, 6.

<sup>12</sup> O. p. p. 229-230.

<sup>13</sup> O. p. p. 268-269.

<sup>14</sup> O. p. p. 192.

<sup>15</sup> O. p. p. 43.

Affaire d'Herzégovine, avait agi avec trop de précipitation, à savoir qu'il cherchait à retirer deux pasteurs associés de l'ordre franciscain qui causaient des problèmes à Mostar. L'évêque qui, tout au cours de sa vie, vénérât la Madone par moult dévotions et pèlerinages, et d'autre part, entendait dire que le phénomène de Medjugorje l'accusait de désordre et d'attitude irréligieuse en référence aux paroisses concernées, qu'il ne reconnaissait pas en lui un enfant fidèle de l'Église et de la Madone, la Mère de l'Église, à qui, un an auparavant en septembre 1980, la Cathédrale de Mostar avait été consacrée, que le phénomène prenait la défense de religieux désobéissants qui faisaient obstruction au procédé normal de la cathédrale, se mit à nourrir des soupçons sur les « messages » et les « apparitions » de Medjugorje. Malgré cela, la Commission entreprit ses travaux.

**Un grand signe.** La Commission tint trois séances avec les « voyants ». En 1982, la troisième rencontre apporta quelques résultats. Sur la demande de l'évêque, la Commission demanda aux « voyants » d'écrire sur une double copie quel type de « grand signe » apparaîtrait et quand il se manifesterait. Ils devaient insérer leurs réponses dans deux enveloppes et les sceller. Une des enveloppes devaient être gardées par les « voyants » tandis que l'autre serait déposée à la Chancellerie. Quand le « grand signe » apparaîtrait, alors, les enveloppes seraient ouvertes et la vérité serait vérifiée. Cinq des « voyants », cependant, refusèrent de répondre aux questions, parce que la Madone le leur avait défendu. Quant au séminariste Ivan, il répondit par écrit aux questions. Il avoua même que la Madone ne lui avait pas interdit de répondre aux questions. Sa réponse était loin d'être convenable. Un grand nombre de mensonges et de supercheries étaient liés à ce « grand signe », lequel jusqu'à ce jour ne s'est pas réalisé.<sup>16</sup>

**La réponse envoyée au St-Siège.** En novembre 1983, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi demanda à l'évêque si la Commission en était arrivée à quelques conclusions. Mgr Zanic écrivit une étude sur Medjugorje et l'Affaire d'Herzégovine, qu'il envoya au Cardinal Josef Ratzinger. En conclusion, l'évêque émettait son avis concernant la question des « apparitions » :

*Sont-elles de Dieu ?* - La Madone de Medjugorje a suscité plus de désordre et de confusion que jamais auparavant ! En conséquence, il ne voit pas comment il peut accepter que ce phénomène vienne de Dieu.

*Est-ce l'œuvre du démon ?* - Il a peine à accepter cette hypothèse, bien que la pensée lui traverse l'esprit.

*Est-ce une fumisterie ?* - Depuis le début, on peut remarquer que les enfants ont quelquefois menti. Parfois, il est clair que ce qu'ils disent correspond à ce qu'ils ont entendu de la bouche des Franciscains, surtout concernant « l'Affaire d'Herzégovine ». L'évêque en arrive à dire qu'il attend le jugement de la Commission et l'arrêt des « apparitions ». L'évêque a attendu 17 ans et il a vu la Madone au ciel, le 11 janvier 2000 (jour de sa mort), avant de voir cesser les « visions » de Medjugorje.

## La Deuxième Commission élargie (1984-1986)

En 1984, Mgr Zanic décida d'élargir la première Commission. Il écrivit à toutes les facultés théologiques de Yougoslavie et demanda à certains supérieurs l'autorisation de permettre à leurs experts de se joindre à la Commission.

La Seconde Commission comprenait 15 membres : 12 prêtres et trois experts médicaux. Ils tinrent en tout sept rencontres. La première eut lieu à Mostar en mars 1984 et la septième dans la même ville, en mai 1986, durant laquelle la Commission compléta son travail. Les membres de la Commission votèrent sur la conclusion suivante : *Non constat de supernaturalitate* (11 votes 'pour', 2 'contre', un accepta « in nucleo » et 1 abstention). La Commission prépara une esquisse de « Déclaration » dans laquelle étaient alignées les « assertions inacceptables » et « les déclarations bizarres », attribuées au curieux phénomène. La Commission statua également qu'il n'était pas nécessaire de poursuivre les recherches ni de retarder le jugement officiel de l'Église. L'évêque crut de son devoir

<sup>16</sup> O. p. p. 102-108.

d'informer la Conférence des Évêques et le Saint-Siège. Il informa également le public au cours d'une homélie qu'il prononça à Medjugorje en 1987.<sup>17</sup>

La position négative bien connue de l'évêque qu'il a résumée en 28 points en 1990 est symptomatique, car elle parle du caractère inauthentique de ces apparitions surnaturelles.<sup>18</sup>

En août 1993, Mgr Zanic confia l'administration du diocèse à son successeur qui s'empressa de poursuivre son travail.

## **La Conférence des Évêques de Yougoslavie**

Les évêques de Yougoslavie sont intervenus à deux reprises, en 1984 et en 1985, et ont demandé aux prêtres et aux fidèles d'attendre le jugement de l'Église concernant les événements de Medjugorje ; il serait donné après d'intenses investigations. En conséquence, qu'aucun pèlerinage ne soit organisé comme si « l'Église avait déjà porté un jugement positif ».<sup>19</sup>

## **La Troisième Commission (1987-1990)**

En janvier 1987, sur la suggestion de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, le cardinal Franjo Kuharic, président de la Conférence des Évêques, ainsi que Mgr Zanic ont dressé un communiqué conjoint dans lequel ils ont annoncé la formation de la troisième Commission et au cours de laquelle ils ont demandé aux fidèles de ne pas organiser de pèlerinages inspirés par le motif « exprimé ci-dessus » qu'ils attribueraient aux événements de Medjugorje.<sup>20</sup> La Commission comprenait 11 prêtres (6 religieux et 5 diocésains), 4 chirurgiens et psychologues et une religieuse à titre de secrétaire. La Commission tint 23 réunions à Zagreb au Secrétariat de la Conférence des Évêques. La première rencontre eut lieu en avril 1987 et la vingt-troisième en septembre 1990. Une caractéristique de la troisième Commission fut de travailler sur les découvertes et les résultats des Commissions précédentes et « ex novo ». Tout fut fait sous serment et aucune déclaration ne fut dévoilée au public. Les résultats de ces quatre années d'effort furent présentés aux membres de la Conférence des Évêques de Zagreb en 1990. Les discussions à la Conférence des Évêques sur les « apparitions » furent tenues en quatre occasions : le 25 avril, le 9 octobre et le 27 novembre 1990 ; quant à la Déclaration sur Medjugorje elle fut entérinée par un vote tenu à Zadar le 10 avril 1991 : 19 évêques votèrent en faveur de la Déclaration tandis qu'un seul s'abstint.

La Déclaration statue ceci : « Durant la session régulière de la Conférence des Évêques de Yougoslavie, tenue à Zadar du 9 au 11 avril 1991, la déclaration suivante fut acceptée :

### **DÉCLARATION**

*« Depuis le tout début, les évêques ont suivi les événements de Medjugorje par l'entremise de l'évêque du lieu, de la Commission épiscopale et de la Commission des Évêques de Yougoslavie au sujet de Medjugorje.*

*Sur la base des études faites jusqu'à maintenant, on ne peut affirmer que ces événements concernent des apparitions ou des révélations surnaturelles. Cependant le rassemblement des fidèles venant des différentes parties du monde vers Medjugorje, inspirés par la foi ou pour d'autres raisons, exige une attention et une vigilance pastorales, d'abord de la part de l'évêque du lieu, puis des autres évêques en communion avec lui, de telle sorte qu'à Medjugorje et en tout ce qui concerne ce lieu, on*

---

<sup>17</sup> O. p. p. 47-50.

<sup>18</sup> O. p. p. 196.

<sup>19</sup> O. p. p. 193.

<sup>20</sup> O. p. p. 196.



*puisse promouvoir une saine dévotion envers la Bienheureuse Vierge Marie conformément aux enseignements de l'Église. Les évêques fourniront également des directives spéciales, liturgiques et pastorales, en rapport avec cet objectif. Entre-temps, ils continueront d'étudier tous les événements de Medjugorje par le moyen des commissions ». Zadar, 10 avril 1991*

*Les évêques de Yougoslavie.*

Dans les années qui ont suivi, la Croatie et la Bosnie-Herzégovine se sont trouvées victimes d'une terrible agression. Avec la formation de nouveaux états, on établit de nouvelles conférences épiscopales. Malgré la Déclaration de la Conférence des Évêques : *Non constat de supernaturalitate*, laquelle signifie qu'on ne peut affirmer que ces événements concernent des apparitions et des révélations surnaturelles à Medjugorje, les adeptes de ce phénomène persistent à prétendre que la « Madone apparaît ».

Si notre Conférence des évêques, en dépit des nombreux curieux qui viennent visiter Medjugorje, nonobstant la publicité massive accompagnée d'inspirations charismatiques, a eu le courage de déclarer, sur la base d'investigations sérieuses, solides et compétentes, à savoir qu'il n'y aucune preuve qu'il y ait à Medjugorje des apparitions surnaturelles, c'est là un signe que l'Église, même au 20<sup>e</sup> siècle, demeure « le pilier et le rempart de la vérité ».<sup>21</sup>

### **Les interventions du Saint-Siège**

La Congrégation pour la Doctrine de la Foi est intervenue quatre fois par le truchement de deux de ses Secrétaires, tandis que le Préfet, le Cardinal Ratzinger, a fait, lui aussi, une importante intervention.

En 1985, Mgr Alberto Bovone a averti le Secrétaire de la Conférence épiscopale d'Italie de ne pas organiser de pèlerinages officiels à Medjugorje.

En 1995, Mgr Tarcisio Bertone a écrit à l'évêque de Langres, Mgr Léon Taverdet, et a répété le même message à Mgr Lucien Daloz de Besançon, en France, lesquels étaient intéressés à connaître la position du Saint-Siège au sujet de Medjugorje.

Enfin, en 1998, le même Secrétaire écrivit à Mgr Gilbert Aubry, évêque de la Réunion. Toutes ces lettres insistèrent sur le fait que des pèlerinages, qu'ils soient privés ou publics, ne sont pas autorisés s'ils présupposent l'authenticité des apparitions, puisque ce serait en contradiction avec la déclaration de la Conférence épiscopale de Yougoslavie.

***Frei erfunden*** de Ratzinger. En 1998, alors qu'un Allemand avait rassemblé diverses déclarations supposément faites par le Saint-Père et le Cardinal Préfet, et les avait expédiées au Vatican sous forme de memorandum, le Cardinal répondit par écrit le 22 juillet 1998 : « La seule chose que je puisse dire concernant les déclarations faites sur Medjugorje et attribuées au Saint-Père et à moi-même, c'est que tout cela n'est que pure invention ».<sup>22</sup>

Non seulement ces déclarations attribuées au Saint-Père et au Cardinal Ratzinger sont de « pures inventions », mais les nombreux messages de Medjugorje, attribuées à la Madone sont également pure invention. Si notre foi est considérée comme un « *obsequium rationabile* » - un service raisonnable à l'égard de Dieu, un culte spirituel vrai et vivifiant, tel que décrit à bon droit dans Rom. 12,1, elle ne peut donc pas être le fruit de la fantaisie ou de l'illusion d'une personne en particulier.<sup>23</sup> L'Église a la compétence pour le dire. En son nom, trente prêtres et chirurgiens, travaillant ensemble en trois Commissions pendant 10 ans, en plus de 30 réunions, ont exploré avec soin et avec compétence les événements de Medjugorje et ont apporté les résultats de leur étude. Et alors, pas seulement un, mais vingt évêques ont

<sup>21</sup> 1 Tim 3,15; O. p. p. 151.

<sup>22</sup> «Frei erfunden» O. p. p. 283.

<sup>23</sup> O. p. p. 84.

déclaré de façon responsable qu'il n'existe aucune preuve que les événements de Medjugorje concernent des apparitions ou des révélations surnaturelles. Le croyant qui respecte les deux principes : *ratio et fides*, et se conforme à ce critère, témoigne que l'Église ne se trompe pas. Concernant Medjugorje, il y a un réel danger que la Madone et l'Église puissent devenir une affaire privée. Les gens pourraient se mettre à imaginer une Madone et une Église selon leur propre goût, leur perception et leur erreur : en ne soumettant pas leur raison comme croyants au Magistère officiel de l'Église, mais plutôt en forçant l'Église à suivre et à reconnaître leur fantaisie.

Des croyants naïfs pourront aisément alors abandonner les vivantes fontaines de la grâce dans leurs propres paroisses pour s'en aller flâner à Medjugorje ou pour suivre les « voyants » à travers le monde, lesquels, en passant, se sont construits, grâce aux « apparitions », de belles maisons et mènent une existence confortable, du moins à ce qu'en disent les mass média.

Il y a au moins 6 ou 7 communautés religieuses ou quasi-religieuses, les unes en leur début, d'autres déjà établies, quelques-unes de droit diocésain, d'autres non ; celles-ci se sont établies arbitrairement à Medjugorje sans la permission des autorités diocésaines locales. Ces communautés sont davantage un signe de désobéissance qu'un réel charisme d'obéissance à l'Église !

Il existe un problème dans le diocèse de Mostar-Duvno qui, ces dernières années, l'a pratiquement précipité dans un schisme. Au moins huit prêtres franciscains, qui s'étaient révoltés contre la décision du Saint-Siège de transférer un certain nombre de paroisses administrées par des Franciscains aux prêtres diocésains, avaient été expulsés de l'Ordre Franciscain et déclarés suspens des fonctions sacrées. En dépit de cette injonction, ils ont occupé au moins cinq paroisses par la force et continuent d'exercer les fonctions sacrées. Ils assistent de façon invalide aux mariages, entendent les confessions sans facultés canoniques et confèrent invalidement le sacrement de confirmation. Il y a trois ans, ils ont même invité un diacre de l'Église Vieux-Catholique qui s'est présenté lui-même frauduleusement comme un évêque, afin de présider à une confirmation et il a « confirmé » environ 800 jeunes gens dans trois paroisses.

Deux de ces prêtres expulsés ont cherché à obtenir une consécration épiscopale des mains d'un évêque suisse de l'Église Vieux-Catholique, Hans Gerny, mais sans succès.

Tant de sacrements invalides, tant de désobéissance, de violence, de sacrilèges, de désordres, d'irrégularités, et pas un seul « message » venant de dizaines de mille « apparitions » n'a été dirigé en vue d'éliminer ces scandales. Étrange chose, en effet ! L'Église, depuis le niveau local jusqu'au sommet de la hiérarchie, depuis le début jusqu'à ce jour, a répété clairement et de façon constante : « *Non constat de supernaturalitate* » ! Pas de pèlerinages qui chercheraient à attribuer un caractère surnaturel aux apparitions, pas de sanctuaire dédié à la Madonne, pas de messages ni de révélations authentiques, pas de vraies visions !

Voilà quel est, aujourd'hui, l'état de la question. De quoi demain sera-t-il fait ? Nous laisserons tout cela entre les mains de Dieu et sous la protection de Notre Dame !